REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

JIRO SY RANO MALAGASY
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLIC
UNITE DE GESTION DE PASSATION DE MARCHE

Avis de Consultation Ouverte

N° 97 999-2024-CP/DG/PRMP/UGPM/W RELANCE

1. Le **JIRO SY RANO MALAGASY** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **EAU-Fourniture des tresses étoupes pour dépannage urgent des groupes électropompes Mandroseza I et Mandroseza II - RELANCE** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Direction des Approvisionnements 54, Rue Dr Rajaonah Ankadifotsy Antananarivo**
Rue : **54 Rue Dr Rajaonah**
Etage / Numero de Bureau : **2ème Etage**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Direction des Approvisionnements 54, Rue Dr Rajaonah Ankadifotsy Antananarivo et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Direction des Approvisionnements 54, Rue Dr Rajaonah Ankadifotsy Antananarivo** au plus tard le **19/06/2025** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à ..... Le 06/06/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics